

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

RÉUNION DU 11 SEPTEMBRE 2023 - A 18 H 00

Le 11 septembre 2023 à 18 h 00, se sont réunis, en séance ordinaire, les membres du Conseil d'Administration du CCAS sous la présidence de Monsieur Jean-Charles VITAUX, Maire et Président.

Présents :

Jean-Charles VITAUX, Odile BOINET, Brigitte VIOLET, Cindy BARBE, Germain BOIVIN, Gérard VAUTIER, Marie-Antoinette CHARPENTIER, Chantal LORPHELIN.

Absents excusés : Martine LEMERCIER et Richard VACOSSAINT

Absent : néant

Secrétaire de Séance : Madame Odile BOINET

Ordre du jour :

- ▶ Distribution des bons de Noël,
- ▶ Spectacle,
- ▶ Informations et questions diverses.

Distribution des bons de Noël

Monsieur le Président rappelle qu'actuellement, reçoivent un bon de Noël :

- De 40 €, les personnes seules de 65 ans et plus,
- De 25 € chacun, les personnes en couple à partir du moment où l'une d'entre elle a au moins 65 ans.

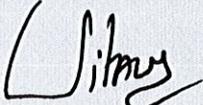
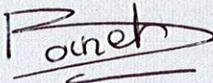
Une discussion s'installe. Il est proposé de modifier cette règle comme suit.

Recevrons un bon de Noël de :

- De 40 €, les personnes seules de 65 ans et plus (pas de changement),
- De 25 € chacun, les personnes en couple ayant toutes les deux 65 ans et plus, (pas de changement)
- De 40 € lorsque seule une personne dans un couple aura 65 ans et plus.

Il est précisé que le bon de Noël accordé, au moins une fois, à une personne veuve ou veuf ayant moins de 65 ans sera maintenu.

Les membres du Conseil d'administration accepte à l'unanimité cette modification.

Le Maire, Jean-Charles VITAUX		La Secrétaire, Odile BOINET	
----------------------------------	---	--------------------------------	---

Spectacle

Monsieur le Président, rappelle que l'an passé le spectacle était réservé aux aînés de 65 ans et plus. Il propose de l'ouvrir cette année à l'ensemble de la population.

Monsieur BOIVIN propose 3 choix de spectacle :

- Du théâtre chanté,
- Du chant accompagné de piano,
- Un imitateur des bodin's.

Les membres du conseil d'Administration retiennent la date du 11 février 2024, 15 h 00 à la salle polyvalente et la prestation de l'imitateur des bodin's.

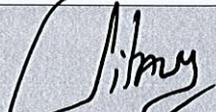
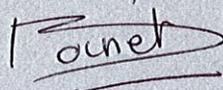
Un goûter sera offert à l'issue de ce spectacle.

Informations et questions diverses :

Monsieur le Président informe que

- A ce jour, les comptes du CCAS (recettes - dépenses 2023) sont excédentaires de 771.69 € (sans la reprise du résultat de fonctionnement reporté positif d'un montant de 12 123.63 €)
- Le logement du 9 Impasse de la Sucrierie a été attribué. Nous ne connaissons pas les attributaires. Deux familles beauchampoises s'étaient positionnées mais l'une d'entre elle dépassait les plafonds de revenus et l'autre a trouvé un logement ailleurs. Madame VIOLET souhaite être informée des dates de commission d'attribution de logements.
- Le logement de type 4 du 17 Impasse de la Sucrierie sera libre à compter du 08 octobre 2023.
- Un bon alimentaire de 30 € a été attribué à une personne.
- Une personne en difficulté (notamment suite à une coupure d'électricité) a été orientée vers les services sociaux.
- Des nouveaux arrivants au 2 A bis Rue du Lieu Dieu, ont demandé l'abaissement du « bateau » devant leur habitation car l'un d'entre eux souffre de mobilité réduite. Ce sujet sera traité lors d'un conseil municipal.

La séance est levée à 18 h 50

Le Maire, Jean-Charles VITAUX		La Secrétaire, Odile BOINET	
----------------------------------	---	--------------------------------	---